

N'oubliez pas d'aller
voir notre site :

<http://epsdsr.jimdo.com/>

P'TIT CRACK

N°237

Mai 2011

BULLETIN DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE

Dans ce numéro :

Les impressions des
élèves de maternelle
sur le spectacle
« Parole d'oiseau »

Toutes les explica-
tions des élèves de
cycle 3 à propos de
l'opération
« Parlement des en-
fants »

En bref...

L'école a beaucoup de
projets en cette fin
d'année, et en prévi-
sion pour l'année pro-
chaine.

Les projets, cela coûte
parfois bien cher...

Alors, si vous souhai-
tez aider le Sou dans
ses activités, c'est le
moment de rejoindre
ce sympathique grou-
pe de parents !

Cycle 1

**A Taluyers, chez nos
correspondants**

**Lundi 18 avril, nous avons pas-
sé la matinée avec nos corres-
pondants, dans leur école !**

Nos correspondants ont ouvert notre
cadeau, après ils nous ont montré leur
exposition, ils avaient accroché des
spiraales à la porte et des CD avec des
gommettes dans le couloir. On a vu
aussi les bonshommes en pierre des
enfants. Dans leur cour il y a deux
bacs à sable, plein de vélos différents,
des toboggans ; elle est plus grande
que la nôtre mais elle n'a pas d'arbre.
Il ya une cloche pour dire de rentrer.

Texte collectif des enfants du cycle 1



Aurélien leur a donné le cadeau en
disant : « - Bonjour, c'est tous les en-
fants qui l'ont fait, c'est un abécédaire
! » Après on est allés dans leur clas-
se pour la regarder, pour tous se re-
grouper et se présenter.

Enzo (MS)

A leur exposition, j'ai vu : un ordinateur, des
cailloux, un château en brik de lait.

Marius (PS)

Dans la cour, j'ai joué au bac à sable
avec Margaux.

Lucile (PS)



Stella a fêté son anniversaire, on a
mangé un morceau de son gâteau et on
a bu.

Enzo (MS)



Nos correspondants nous ont donné des
œufs en chocolat et des bonbons dans
un panier en dessin avec des gommet-
tes.

Marius
(PS) et
Enzo
(MS)



CYCLE 2

Parole d'oiseau

Vendredi 20 avril, les enfants du cycle 1 et du cycle 2 ont vu un spectacle ensemble à la salle Jean Carmet : « Parole d'oiseau »

J'ai bien aimé les instruments mais le monsieur qui avait le manteau me faisait un petit peu peur, comme dans un cauchemar.

Manon (MS)

C'était trop drôle. Au début, j'avais peur, à la fin, j'avais plus peur ; et aussi, je sais pas pourquoi à la fin les messieurs sont revenus.

Bastien (MS)

C'était très très bien et Emma m'a demandé si j'avais peur je n'ai pas répondu mais je n'avais pas peur !

Zac (MS)

Quand il y avait le grand bruit, le monsieur qui battait des ailes avait peur : c'est un autre qui l'a fait sursauter en faisant : « AH ! »

Marius (PS)

Moi j'avais peur quand il y avait l'orage.

Lucile (PS)

Le spectacle était bien, un peu rigolo quand le monsieur battait des ailes avec son manteau noir et blanc.

Linette (GS)

J'ai bien aimé donner la main à Maxence.

Thomas G. (GS)

Je n'ai pas aimé le spectacle, j'ai aimé donner la main à Aaron il était tout sage.

Kylian (GS)

Les petites fées

Il était une fois une petite fée appelée Clélia, une autre Emma, une autre Mathilde, une Sandra, une appelée Lou-Anne, une Linette, une Lola. Les huit petites fées partirent en voyage chez leur maman qui s'appelle Alexandra, et le papa Jérôme, dans une jolie maison. Les petites fées marchaient. A un moment, elles étaient très fatiguées parce que leur maison était très loin. Puis elles étaient arrivées. Elles frappèrent à la porte. Les parents ouvrirent la porte. Ils dirent : « Vous êtes fatiguées ». Leurs parents leur dirent : « Venez manger des petits gâteaux au chocolat et du jus de pomme. Vous voulez regarder votre cassette préférée, Ariel, si vous voulez ? » Après, la cassette était déjà finie. Ensuite, elles repartirent chez elles. « Arrivées à la maison, allez faire un gros dodo parce que c'est le soir ! »

Texte de Lola (GS) dicté à Emma et Sandra (CE1)



Un extrait de « Parole d'oiseau »

CYCLE 3

MA VIE

Valmorel

Nous sommes partis à Valmorel avec ma mamie et Othilie. Ma mamie nous a emmenés dans son appartement comme chaque année. Nous sommes restés une semaine et comme d'habitude, nous sommes passés devant un magasin de fromages. Ma mamie en a acheté beaucoup parce qu'à Valmorel, il y a un appareil pour faire des fondues et qu'on en fait souvent. En plus j'aime le fromage. Cette semaine-là, nous nous sommes bien amusés.

Titouan (CE2)

CONTES

Un cheval presque parfait

Je m'appelle Amélie. Aujourd'hui, mon père va m'acheter un cheval ! Il m'emmène chez un ami qui a plein de chevaux à vendre. Dès que j'entre dans l'écurie, je vois un cheval magnifique de couleur alezan et qui s'appelle, d'après le propriétaire, Flamme. Mais il coûte 7 000 euros et mon père dit que c'est de l'arnaque. Je suis très déçue. J'aperçois un pur-sang noir qui s'appelle Black. Il est beau mais moins que Flamme. Il coûte 5 000 euros, alors, mon père accepte de l'acheter. Arrivée à la maison, je me rends compte que Black est moins calme qu'il n'en avait l'air. Cela fait une semaine que j'ai Black et je me suis fait mordre dix fois ! Heureusement, le dressage commence tout de suite. Mon père et moi commençons par le faire galoper avec la longe pour le fatiguer puis on essaye de l'habituer à l'équipement. Huit semaines ont passé depuis que j'ai Black et je le trouve maintenant mieux que Flamme. Il a un seul défaut, c'est que, si on le laisse plus de deux jours au box, il se cabre et détruit la porte. Il est presque parfait !

Thaïs (CM1)

Ma chatte

Ma chatte est une coquine. A chaque fois que Maman ou Papa laisse la porte de la chambre ouverte la nuit, elle vient sur mon lit et elle me réveille. J'essaye de la porter mais elle essaye de me mordre. Alors, je la repose sur mon lit. Je la fais avancer avec mon oreiller

mais elle saute par dessus. Alors, il me vient une idée quand je caresse Minette (c'est le nom de ma chatte). Comme je le disais, quand je la caresse, elle me suit partout. Alors, je la caresse et je vais dans le couloir. Je regarde derrière moi. Je n'allume pas la lumière. J'ouvre la porte de la chambre de Papa et Maman. Minette entre et je referme la porte. Enfin, je retourne me coucher. Demain, je serai en pleine forme pour l'école... !

Léna (CE2)

Le p'tit bout de chou

Il était une fois un petit bout de chou qui habitait la maison chou. Sa chanson préférée était « *Chou-Chou-Chou* » ou bien « *L'homme à tête de chou* ». Son livre préféré était « *Salut, t'es chou* ». Il était vraiment très chou ! Sa mère était Mme Chou, son père, M. Chou et leur fils P'tit Bout d'Chou. Ils étaient choux ! Un jour, le petit bout de chou sortit de chez lui pour aller chez Mme Mirza, celle qui fait des pâtisseries. Il acheta du chou-gâteau. Puis il acheta du chou. Après, ils mangèrent le chou-gâteau. Malheureusement, il y avait du poison dedans. M. et Mme Chou s'étouffèrent. Mais P'tit Bout d'Chou n'en avait pas encore mangé. Alors, il prit un petit bout de chou, le coupa et le mit dans leur bouche. M. et Mme Chou se relevèrent trempés de soupe de chou. Quand P'tit Bout d'Chou grandit, il fonda une famille. Sa fille s'appela Choun, le frère, Chou et la bambine, Chouka. Sa femme s'appelait Mme laitue. Ils habitaient St-Didier-chou-Riverie. Et dans la maison, on entendait « *Chou-chou-chou-chouuuuu, chou-chouchou-chou...* » Clic !! « *Bout d'Chou, éteins la radio !* »

Eve (CE2)

Les trolls du marais

Dans un ancien marais, il y avait quatre trolls mais ce n'était pas n'importe quels trolls. C'était des trolls de magies. Il y avait la magie noire, la magie rouge, la magie verte et la magie bleue. Ils avaient tous les quatre un pouvoir. Le pouvoir qu'ils avaient, ils ne l'utilisaient que quand les humains se faisaient attaquer. Ils dormaient dans le marais, les yeux ouverts mais ils ne mettaient pas leurs yeux dans le marais. Ils les mettaient en dehors de l'eau et quand ils étaient trop fatigués, ils fermaient les yeux et ils s'enfonçaient.

Ludovic (CE2)

La mort

Je m'appelle Laura. J'ai déjà vu la mort. Elle tue tout le monde sur son passage. Elle ne fait pas de cadeaux. Je suis restée cachée. Je n'ai pas d'ami car la mort ne m'arrange pas. Je ne peux pas quitter la ville, la mort m'empêche de sortir. Elle vérifie à chaque moment les sorties.

Laura (CE2)

REPORTAGE

La première guerre mondiale

La première guerre mondiale a été la plus meurtrière de toutes les guerres. Des milliers de soldats ont été tués. Les pays les plus importants qui y ont participé sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Russie et le Portugal. En 1870, l'Allemagne avait pris l'Alsace et la Lorraine aux Français. Donc, ces régions faisaient partie du territoire français. Vu que les Allemands se croyaient les plus forts, ils pensaient qu'ils pouvaient encore prendre un peu plus de territoire aux Français. Ils sont passés par la Belgique mais sont restés coincés en Champagne-Ardenne. Mais vu que les Français ont contre-attaqué et que leurs forces étaient égales, les combattants ont construit des tranchées. Dans les tranchées, environ sept cent mille hommes ont été tués. A cause des bombes de gaz, les soldats pleuraient tout ce qu'ils pouvaient. Les infirmiers ne pouvaient pas sauver tous les hommes. Alors, ils choisissaient ceux qu'ils ne sauvaient pas, c'est-à-dire ceux qui avaient les plus graves blessures. Il y a eu des guerres dans les Alpes. Les soldats prenaient des skis pour se déplacer. Pendant la guerre, l'Italie a changé de camp. Au début, elle était avec les Allemands. Elle s'est ensuite alliée avec la France. Les déman-gaisons, les rats et les poux étaient un supplice pour les soldats. Les lettres de leurs proches encourageaient les soldats à tenir bon. L'armée projetait des films comiques pour remonter le moral des soldats. La guerre était horrible.

Juliette et Kenza (CM2)

L'OPÉRATION « PARLEMENT DES ENFANTS »

Nous avons travaillé sur le Parlement. Nous avons appris des choses très intéressantes. Par exemple, que nous appelons Parlement la Chambre des députés et la Chambre des sénateurs. Nous avons fait le questionnaire préparatoire à la visite de M. Durand qui est député de l'Assemblée nationale. Il a aussi un travail de maire. Il était accompagné d'une dame mais il y avait aussi la maire du village et une photographe. Nous avons eu une photo géante de l'Assemblée nationale.

Jason (CE2)

Quand M. le député est arrivé, on était en récréation. Il y avait aussi Christine Perrot. On est rentré. M. le député est rentré le premier avec Christine Perrot puis après, on est monté en classe. On a eu un petit cadeau : des stylos qui écrivaient en bleu et en rouge. Après, on lui a posé les questions qu'on avait préparées et puis, si on avait d'autres questions qui nous venaient, on avait le droit de les lui poser. Quand on a eu fini de lui poser nos questions, il nous a dit au revoir et il est parti. Et nous, on a repris nos activités.

Laura (CE2)

Le jeudi 17 mars, M. Durand, est venu nous voir. Il était accompagné de sa secrétaire, de la maire de St-Didier et d'une journaliste du Progrès. M. Durand a été très gentil avec nous. Il nous a même donné des stylos rouges d'un côté et bleus de l'autre. Il nous a aussi donné un poster de l'hémicycle. Il nous a dit qu'à l'Assemblée nationale, les députés ne doivent pas parler plus de deux minutes. Vu qu'ils parlent devant un micro, quand ils ont dépassé les deux minutes, le micro se coupe. Dans un bureau de député, il y a tout ce qu'il faut. M. Durand nous a dit qu'il y avait un lit sur le mur. Quand il est fatigué et qu'il fait nuit, il descend le lit. Il commence son travail à neuf heures du matin et le termine à minuit. Il a trois métiers : maire de Chaponnay, Vice-Président du Conseil général du Rhône et député de la 11^{ème} circonscription du Rhône. A l'Assemblée, on n'a pas le droit de se lever pendant les discours. Les personnes derrière le Président de l'Assemblée nationale servent à regarder si personne ne se lève. Quand quelqu'un a un désaccord, il crie. J'ai hâte d'aller visiter l'Assemblée nationale !

Eve (CE2)

Nous avons beaucoup travaillé sur le Parlement des enfants. Nous avons produit une loi qui concernait les repas de la cantine car ceux qui y mangeaient disaient que ce n'était pas très bon. Nous avons énormément travaillé. Des fois, c'était un peu long mais nous avons tenu bon. Au début, nous avons travaillé en triplé, puis en petits groupes que nous avons formés. On devait trouver un exposé des motifs, quatre articles et des questions pour M. Durand, le député de la circonscription, pour le Président de l'Assemblée nationale et pour le Ministre de l'Éducation nationale. Nous avons préparé dix-huit questions pour M. Durand. Il y en a eu d'autres qu'on a ajoutées mais qu'on n'avait pas préparées. Quand M. Durand est arrivé, il y avait Christine Perrot et une autre dame qui est venue avec lui. Nous lui avons posé toutes nos questions. J'ai oublié de dire que c'est jeudi 17 mars que M. Durand est venu. J'ai trouvé qu'il était très sympathique, très gentil car il répondait vraiment.

Précillia (CE2)

On a fait une proposition de loi. On a commencé par choisir le thème de la proposition de loi puis on a fait son intitulé puis l'exposé des motifs. Après, on a fait les articles et les deux questions. On a eu la visite de M. Durand, le député de notre circonscription. Il a répondu à dix-huit questions que l'on avait préparées et d'autres que l'on n'avait pas préparées dans cette série. Il nous a apporté un stylo à chacun. Il nous a donné aussi une affiche de l'hémicycle mais il n'est pas dessus.

Ludovic (CE2)

Monsieur Durand est député de l'Assemblée nationale. Il est aussi maire. Il aime son travail d' élu. Il commence à neuf heures et termine à minuit. La fonction d' élu qu'il préfère est celle de maire. Il arrive à assurer sa fonction de maire mais il n'arrive pas facilement à lier sa vie de famille et son activité d' élu. Cinq personnes travaillent avec Monsieur Durand. Il va à l'Assemblée nationale tous les mardis et tous les mercredis. L'Assemblée nationale se réunit tout le temps. Le Président de l'Assemblée nationale, M. Accoyer, n'a pas le droit d'élaborer des lois. À l'Assemblée, un député n'a pas le droit de se déplacer pour parler avec les autres. Il doit écrire sur un papier puis il lève le papier. Quelqu'un vient vers lui, il prend le papier, regarde le nom et l'apporte à la personne concernée. Les députés peuvent dormir à l'Assemblée nationale. Il y a cinq cent soixante-dix-sept députés.

Titouan (CE2)

M. Durand est venu pour répondre à nos questions. Il a bien répondu à toutes nos questions. Il était très sympa et il nous a parlé de l'Assemblée nationale. Il nous a donné des stylos bleus-blancs-rouges et un poster de l'Assemblée nationale. Il nous a dit que pour parler à d'autres députés, il fallait écrire puis lever la main. Quelqu'un arrive alors et donne le papier. Il paraît que M. Durand s'entend bien avec les autres députés. Ils peuvent dormir à l'Assemblée. En classe, nous avons fait une loi sur la nourriture des cantines et on a mis longtemps pour la faire.

Maelle (CE2)

Je pense que le Parlement des enfants, c'était bien. On a vu M. Durand, le député. Il nous a parlé puis on lui a posé des questions qu'on avait préparées sur une feuille et M. Durand nous a répondu. Des fois, quand il répondait à nos questions, c'était long et des fois, c'était court.

Othmane (CE2)

Quand M. Durand est arrivé, nous avons commencé à lui poser la première question que nous avons préparée. Mais avant, il a offert à la classe un poster de l'Assemblée nationale. Il a aussi offert à chacun de nous un stylo bleu-blanc-rouge. Je me souviens qu'il travaille de cinq heures du matin à minuit. Il préfère sa fonction de maire parce qu'il y a plus de chose à faire ; il y a cinq personnes qui travaillent avec lui. Le métier de maire est très différent de celui de député. Autour de trois cents lois ont été promulguées. À la droite de l'hémicycle, c'est l'UMP. M. Durand part très tôt le matin et rentre très tard le soir. Il y a cinq cent soixante-dix-sept députés à l'Assemblée nationale. Pour finir, je vais vous dire comment votent les députés. Ils votent à main levée ou ils votent avec des boutons. Ils votent plus souvent à main levée qu'avec les boutons. Quand un député veut parler à quelqu'un, il écrit sur un papier son nom, le mot et le nom de la personne à qui est destiné le message. Quelqu'un vient alors chercher le mot. M. Durand a un bureau extraordinaire avec un lit, un frigo, une salle de bain et des toilettes. Bref, c'est un peu comme une maison.

Léna (CE2)

M. Durand a parlé de son travail de maire. La dame qui était avec M. Durand a apporté une affiche où il y avait M. Accoyer. Elle nous a donné aussi des stylos rouge et bleu.

Noé (CE2)

Au cours de ce projet du Parlement des enfants, j'ai appris plein de choses. J'ai appris que ce projet est une bonne expérience. Jeudi 17 mars 2011, on a eu la visite de M. Durand, député de la 11^{ème} circonscription, maire et Vice-Président du Conseil général du Rhône. On lui a posé des questions et il nous a répondu. Il nous a fait un petit présent, des stylos bleus- blancs-rouges. C'était trop bien !

Arthur (CM1)

J'ai adoré quand M. Durand, le député de la 11^{ème} circonscription du Rhône, est venu répondre aux questions que nous lui avons posées. Il y avait une dame qui l'accompagnait et qui était son assistante parlementaire. Il y avait aussi Mme Perrot, le maire de St-Didier-sous-Riverie, une journaliste du Progrès et après, il y a eu Corinne, directrice de l'école et maitresse du cycle 2. C'était très intéressant et j'ai pu apprendre plein de choses. Par exemple que M. Durand était aussi le maire de son village, qu'il se levait à neuf heures du matin et se couchait à minuit, qu'il n'allait à l'Assemblée nationale que le mercredi et le jeudi et que, dans son bureau, il y avait un lit au cas où il soit fatigué (son bureau est à Paris et à côté de l'Assemblée nationale). L'Assemblée nationale est une grande salle où tous les députés se réunissent pour fabriquer des lois et plein d'autres choses.

Lucas (CM1)

Nous avons commencé le projet Parlement des enfants en nous mettant en groupes pour choisir des thèmes. On a choisi ensuite celui que l'on préférait : la nourriture dans les cantines scolaires. Ensuite, on a travaillé sur l'exposé des motifs et les articles de loi puis sur les questions pour le Président de l'Assemblée nationale et pour le ministre chargé de l'enseignement. Après, M. Durand, un député, est venu avec son assistante. On lui a posé des questions. Je vais vous donner quelques-unes de ses réponses. D'abord, il aime son travail d'élus. Le matin, il commence à neuf heures et il finit à minuit. Il arrive à faire son boulot de maire, de député et de Vice-Président. Il a deux secrétaires pour l'aider. Par contre, il faut choisir : soit la vie de famille, soit être député. Cinq personnes travaillent avec lui. Il dit qu'il n'a pas assez de temps mais qu'il a de bonnes relations avec les autres députés. Ils se réunissent tout le temps sauf les weekend. Les députés crient quand ils ne sont pas d'accord. On doit avoir un travail pour être un élu. Cinq cent soixante-dix-sept classes participent au Parlement des enfants. Nous allons nous rendre à Paris.

Justine (CM1)

Monsieur Durand est venu dans notre classe pour qu'on lui pose des questions sur son travail d'élus. Il est venu avec son assistante. Ils nous ont apporté des présents : des stylos pour voter et un poster de la salle de vote. Monsieur Durand a deux métiers : député et maire. Il nous a dit qu'il avait de bonnes relations avec ses collègues. Je n'imaginai pas M. Durand comme il était. Il est venu en costume. Trois cents lois ont été promulguées en 2010. M. Durand nous a dit qu'il arrivait à s'occuper de ses deux fonctions et que cinq personnes travaillaient avec lui.

Cléa (CM1)

Pour notre projet Parlement des enfants, M. Durand est venu à l'école. M. Durand est député du Rhône, il est aussi maire. Il a deux enfants. Nous lui avons d'abord posé une série de questions préparées à l'avance et, ensuite, d'autres questions libres. Il y avait une journaliste du Progrès et l'assistante de M. Durand. Quand on lui a posé les questions non préparées, il ne comprenait pas toujours le sens de nos questions. Au début, je prenais des notes mais après, j'ai commencé à m'ennuyer. Christine Perrot était là aussi et Corinne est venue quelques minutes. Quand des députés ne sont pas d'accord, ils se mettent à crier. Les enfants de M. Durand ont autour de quarante ans. Pendant la visite, on eu des stylos et un poster de l'Assemblée nationale.

Thaïs (CM1)

Le projet Parlement des enfants est un projet pour construire une loi. Le jeudi 17 mars, nous avons eu la visite de M. Durand, député de la 11^{ème} circonscription du Rhône. Nous lui avons posé des questions auxquelles il a bien répondu. C'est depuis 2008 qu'il est député. Il est du parti du Nouveau Centre. En plus d'être député, il est aussi maire. Notre proposition de loi consiste à rechercher comment développer une meilleure qualité des repas dans les cantines scolaires. Objectif : limiter les conservateurs et les produits chimiques. Le Président de l'Assemblée nationale s'appelle M. Accoyer. Il y a, à peu près, trois cents lois qui ont été promulguées en 2010. M. Accoyer ne peut pas proposer des lois. Le plus compliqué dans le métier de M. Durand est qu'il manque de temps. Il aime beaucoup être député mais il préfère son métier de maire.

Nils (CM2)

Depuis le retour des vacances d'hiver, on travaille sur le Parlement des enfants. C'est bien mais c'est un peu long. Notre proposition de loi est assez bien. On a choisi un bon thème. C'était assez dur de la construire mais on s'est aidé des propositions de loi du 16^{ème} Parlement. On a eu la visite de M. Durand et de son assistante parlementaire. On a parlé du tsunami au Japon. On a eu des stylos bleus-blancs-rouges et un poster de l'hémicycle. On a vu une vidéo sur le Parlement des enfants et ça donne envie de le visiter, ce Palais Bourbon ! On a élu notre député junior. J'ai appris que quand un député ou un ministre prend la parole, et que les autres ne sont pas d'accord, ils crient. Il y a un député qui s'est fait viré parce qu'il criait trop. Je sens que la visite à Paris va être géniale !

Aymeric (CM2)

En début d'année, Paul nous a proposé de participer au Parlement des enfants. Le projet Parlement des enfants consiste à ce que les enfants élaborent une proposition de loi. Cinq cent soixante dix-sept classes en France sont choisies, dont la nôtre. Nous avons commencé à voir à quoi ressemblaient les lois du projet Parlement des enfants de l'an dernier. Après, nous avons commencé à élaborer notre proposition de loi. Pour ça, il a fallu élire un député junior qui irait à Paris pour apporter notre loi aux députés. Trois propositions de loi sont choisies par les députés. Après, les enfants députés juniors choisissent la proposition qui rentrera peut-être dans les lois de la République.

Elaborer la proposition de loi a demandé beaucoup de travail et surtout beaucoup de patience pour certains. Une fois la proposition terminée, nous l'avons envoyée à l'Assemblée nationale. Puis, Monsieur Durand, député de la 11^{ème} circonscription du Rhône, est venu nous voir. Nous lui avons posé plusieurs questions auxquelles il a répondu. Madame Perrot, la maire, était là. Monsieur Durand nous a dit qu'il était maire, député et Vice-Président du Conseil Général du Rhône.

Léo (CM2)

A l'Assemblée nationale. Il y a mille personnes qui travaillent à l'Assemblée nationale, en comptant les cuisiniers et les femmes de ménage. L'Assemblée nationale se trouve à Paris. Elle comporte plein de salles et notamment l'hémicycle. C'est là où on vote les lois. Ensuite, la loi va au Sénat. Si le sénat n'est pas d'accord avec cette loi, une réunion mixte paritaire qui comporte sept députés et sept sénateurs se réunit. Mais la loi n'a le droit de faire que deux navettes entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

Le Président de l'Assemblée nationale s'appelle Monsieur Accoyer. Derrière lui, il y a deux personnes. Ce sont des administratifs ; ils l'aident à se souvenir du règlement de l'hémicycle. Quand les députés se réunissent pour voter les lois, ils n'ont pas le droit de s'exprimer plus de deux minutes. Après, le micro dans lequel ils parlent est coupé. Il y a en tout cinq cent soixante-dix-sept députés. En 2010, trois cents lois ont été promulguées.

La visite de M. Durand. M. Durand est le député de la 11^{ème} circonscription du Rhône. Il est venu dans notre classe le 17 mars 2011. On lui a posé quelques questions. Monsieur Durand a été élu maire en 1977. Il est député, maire et Vice-Président du Conseil Général du Rhône. Il se rend à l'Assemblée nationale le mardi, le mercredi, et parfois le jeudi matin, pour voter les lois.

Roxane (CM2)

Cette année, nous avons travaillé sur un projet intitulé « Le Parlement des enfants ». Ce projet consistait à ce que des enfants construisent une proposition de loi qui pourrait être appliquée, si elle était votée. Nous avons commencé à trier parmi les propositions de la classe. Nous en avons choisi une puis nous avons construit notre proposition de loi. Cette proposition concerne la qualité des repas dans les cantines scolaires. Raymond Durand, député de la 11^{ème} circonscription du Rhône est venu nous rendre visite. Il fait partie du Nouveau Centre. C'est un parti qui dit n'être ni pour la gauche, ni pour la droite. M. Durand nous a expliqué qu'on pouvait manger et même dormir à l'Assemblée nationale. M. Accoyer est le Président de l'Assemblée nationale. A sa gauche et à sa droite, il y a des huissiers. Ceux-ci interviennent si les députés font des abus. M. Durand est aussi maire et Vice-Président du Conseil Général du Rhône. Il nous a dit aussi qu'il travaillait dans la commission Sécurité (une commission est un regroupement de députés pour discuter d'une loi). Le Président de la République a interdiction d'entrer dans l'Assemblée nationale. En revanche, les ministres ont le droit. Le mercredi est le jour où Monsieur Durand va à l'Assemblée nationale. L'hémicycle est l'endroit où les députés se réunissent. Le Président de l'Assemblée nationale est sur le perchoir (siège plus haut que les autres) d'où il préside l'Assemblée.

Le 28 mai, notre député va monter à l'Assemblée nationale pour présenter notre loi. J'espère qu'elle sera choisie !

Pierrot (CM2)

Tout a commencé quand Paul nous a proposé de présenter un projet de loi pour le 17^{ème} Parlement des enfants. Toute la classe a été d'accord. Donc Paul a déposé notre candidature au député de notre circonscription (la 11^{ème} du Rhône), M. Durand. Ce fut nous qui avons été choisis parmi d'autres classes candidates. Nous avons commencé par élire un député junior pour nous représenter à Paris, le samedi 28 mai 2011. C'est M. Léo Jacoud qui fut élu député junior de la classe. Nous commençâmes par parler de la fonction des députés, de la démocratie et de la constitution de notre Cinquième République. Après les vacances de Noël, nous avons commencé à écrire l'intitulé de notre proposition de loi. Une fois que tout le monde a été d'accord sur ça, on a travaillé sur l'exposé des motifs, c'est-à-dire pourquoi nous avons choisi cette loi et à quoi elle servirait si on l'appliquait. Enfin, nous avons travaillé sur les articles qui, eux, composent la loi en plusieurs règles à respecter. Quand nous avons fait tout cela, nous avons préparé la visite dans notre classe de M. Raymond Durand, député de la 11^{ème} circonscription du Rhône. Nous lui avons préparé un questionnaire dont les questions portaient sur sa fonction d'élu (député, maire et Vice-Président du Conseil Général du Rhône) et sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Il a répondu très gentiment à toutes nos questions. A la fin de la visite, avec sa secrétaire, il nous a donné un stylo avec un côté bleu et un côté rouge. Quand il fut parti, nous nous sommes lu les notes que l'on avait prises. Pour finir avec ce projet de loi, notre député junior, M. Léo Jacoud montera à Paris le samedi 28 mai 2011 et toute la classe fera de même le vendredi 17 juin pour visiter le Palais Bourbon (autre nom de l'Assemblée nationale) et d'autres monuments de Paris. Maintenant, on en sait un peu plus sur la démocratie et le rôle des députés.

Evan (CM2)

Quand M. le député est arrivé, nous avons discuté de son travail, de ce que cela fait d'être à la fois député, maire d'une commune et Vice-Président du Conseil Général du Rhône. On lui demandé aussi comment il faisait avec sa vie de famille. Il nous a répondu qu'il voyait ses enfants une heure tous les dimanches. Nous avons discuté de notre proposition de loi et comment nous avons fait ce travail. On lui a expliqué que ça nous avait pris beaucoup de temps, demandé beaucoup d'efforts et beaucoup de patience mais que nous y sommes quand même arrivés. J'ai adoré la visite de M. Durand

Rédouane (CM2)

M. Durand est obligé d'aller le mardi et le mercredi à l'Assemblée nationale. En 2010, il y a eu, à peu près, trois cents lois promulguées. Il y a deux personnes derrière M. Accoyer, le Président de l'Assemblée nationale. Ces deux personnes sont des administratifs. Ces personnes sont là pour aider M. Accoyer. Si par exemple les députés veulent plus de temps de parole, ils leur disent si oui ou non ils ont le droit d'avoir plus de parole. M. Durand a répondu aux questions que nous lui avons posées. En tant qu'élu depuis 1977 comme maire, député ou Vice-Président du Conseil Général du Rhône, M. Durand a dit que c'est très dur pour voir sa famille. A l'Assemblée nationale, il y a une grande salle qui s'appelle « l'hémicycle » où l'on vote les lois.

Amandine (CM2)

Vers le mois de novembre ou décembre, Paul nous a dit que nous allions participer au projet Parlement des enfants. Il nous a alors expliqué comment ça se passait à l'Assemblée nationale, le travail des députés, des ministres... Nous avons dû choisir ensuite un thème pour notre proposition de loi. Enfin, en janvier, nous avons commencé à la construire. Elle comportait l'intitulé de la proposition, l'exposé des motifs, les articles et les questions pour M. Accoyer, Président de l'Assemblée nationale, et pour M. Chatel, ministre de l'Education nationale. Cela a été très dur et nous nous sommes beaucoup investis. Parfois, il y avait beaucoup d'élèves qui s'en voyaient mais nous y sommes quand même arrivés. Enfin, ça y est, lundi 14 mars, nous avons terminé notre proposition et nous en sommes tous très fiers. Jeudi 17 mars, nous avons eu la visite de M. Durand, député de la 11^{ème} circonscription du Rhône. Nous lui avons posé beaucoup de questions auxquelles il a répondu très gentiment. Nous sommes tous très fiers de notre proposition et nous espérons tous qu'elle sera choisie.

Juliette (CM2)

M. Durand a été élu la première fois en 1977. Il a été élu maire de son village puis député et Vice-Président du Conseil général du Rhône. Son travail de député dure de neuf heures à minuit. Des fois, quand son emploi du temps est chargé, il ne peut pas voir sa famille. Il est en vacances au mois d'août. L'Assemblée nationale se réunit le mardi, le mercredi et quelquefois le jeudi matin. Les personnes assises derrière M. Accoyer sont des administratifs. L'âge minimum pour devenir député sera bientôt fixé à 18 ans. Plus de trois cents lois ont été promulguées en 2010. Il est interdit de tourner le dos au Président de l'Assemblée nationale. Le perchoir (trône du Président de l'Assemblée nationale) est fait avec du vrai or !

Il y a des cas où les députés sont obligés de dormir à l'Assemblée nationale. Ils ont une petite loge dans le bâtiment pour cela. A l'Assemblée nationale, il y a des députés qui ronchonnent, d'autres qui tapent sur leurs bureaux et qui crient. Avant, il y avait des bureaux qui s'ouvraient. Alors, certains députés les faisaient claquer. En classe, on a eu des stylos et un poster. C'était super !

Dorian (CM2)

Jeudi 17 mars, j'ai appris qu'à l'Assemblée nationale, il y a mille personnes qui y travaillent. On peut y manger, se laver... A l'Assemblée nationale, il y a des règles à respecter. Des huissiers sont là pour rappeler ces règles. Par exemple : en face du Président de l'Assemblée nationale, il y a deux bancs qui sont réservés aux ministres. Si un ministre se lève pendant un discours, un huissier lui explique qu'il ne faut pas se lever ni rejoindre les députés. Dans le cas d'un vote, tous les députés ne sont pas obligés d'être là. Ils peuvent dire à un collègue présent de voter à leur place pour ou contre la proposition. Les députés peuvent dormir dans leur bureau. Ils déplient le lit du mur et ils mettent une pancarte à la porte pour que la femme de ménage n'entre pas. Car s'ils dorment et qu'ils oublient de mettre la pancarte « Ne pas déranger », la femme de ménage entre...

Kenza (CM2)

CALENDRIER

Jeudi 19 mai 2011

Réunion du Sou

Lundi 23 mai 2011

Sortie du cycle 2 à la maison des patrimoines de Matour (71) pour une journée sur l'école autrefois

Visite des correspondants de Taluyers au cycle 1

Mercredi 1^{er} juin 2011

Soirée théâtre du cycle 3 et des CE1

Jeudi 16 juin 2011

Réunion du Sou

Vendredi 17 juin 2011

Visite du cycle 3 à l'Assemblée nationale

Samedi 18 juin

Participation de la chorale à la fête de la musique

Dimanche 26 juin 2011

Kermesse

**TOP JOURNAL
Mon avis (n°237)**

à recopier ou à découper

Les articles que j'ai préférés dans ce numéro sont (dans l'ordre) :

..... de

..... de

..... de

Je suis : un enfant – un adolescent – un adulte.

**TOP JOURNAL
Résultats du n°236**

Les textes préférés par les enfants sont :

1. Mes vacances de Nino dicté à Dorian (29 points)
2. La piscine de Sandra (21 points)
3. Petit Panda de Zac dicté à Thaïs (19 points)
4. Les activités de la piscine de Mathilde (14 points)
5. L'école des filles de Sandra (13 points)
6. Le football de Thomas R et La pêche de Tom dicté à Précillia (12 points)
7. L'anniversaire de Lucile, texte d'Enzo dicté à Léo (10 points)

Le texte préféré par les adultes :

Mes vacances de Nino dicté à Dorian (6 points)